

Benir les unions homosexuelles ?



AFRICA STUDIO/SHUTTERSTOCK

l'Église

homosexuelles, c'est qu'elles ne se conforment pas au "droit naturel" qui définit, aux yeux des catholiques, la nature profonde de l'Homme. Mais la compréhension de ce droit naturel est-elle amenée à évoluer, notamment au regard des développements des sciences et des sciences sociales et humaines ? C'est toute la question, non tranchée, que pose ce débat. La deuxième question qu'il engage est celle de l'articulation entre la doctrine (ce que dit l'Église) et la pastorale (la manière dont elle accompagne les personnes). L'évolution de cette pastorale, insistant toujours plus sur l'accueil (des personnes divorcées remariées, des personnes homosexuelles...), peut-elle se faire sans interroger ou préciser la doctrine ? C'est une réflexion complexe – non tranchée elle aussi – qui est soulevée par le pontificat du pape François et animera d'importants débats au sein de l'Église.

Oui

José Davin

Prêtre jésuite, membre sympathisant de la CCL (*), auteur de l'ouvrage "Les Personnes homosexuelles. Un arc-en-ciel près des nuages", aux éditions Fidélité

■ Des couples homosexuels croyants manifestent un authentique engagement d'amour mutuel ouvert aux autres. Ils désirent eux aussi vivre l'Évangile. Leur démarche vers Dieu doit donc également être reconnue et exaucée dans la prière.

Qu'est-ce qui a suscité votre déception : le fond ou la forme du document romain ?

Les deux. Par sa formulation, le texte rejette et pénalise des chrétiens engagés qui veulent se rapprocher de Dieu. Beaucoup ont été blessés. Sur le fond, ils sont assimilés par Rome à un état de pécheur. C'est un jugement honteux sur ce qu'ils vivent "en conscience".

Dans un texte, vous écrivez que l'Église devrait mieux comprendre l'homosexualité ? En quoi ?

Dans le Catéchisme de l'Église catholique (la base théologique des catholiques), l'Église reconnaît que leur attirance exclusive ou prédominante est non choisie envers les personnes du même sexe. Puisqu'elle est non choisie, il est élémentaire de reconnaître qu'il s'agit d'une attirance non coupable, sans aucune perversion. Ce constat reste cependant gravement insuffisant, il devrait être complété. En effet, ces personnes respirent comme tout le monde, ce sont des "humains à part entière" : ils sont heureux de s'occuper, d'être utiles et surtout d'aimer et d'être aimés. Ils tombent donc naturellement amoureux et souhaitent ainsi, comme les hétéros, nouer les liens d'un amour conjugal stable et définitif. Comment peut-on encore ignorer cette évidence qui modifie toutes les réflexions ?

La notion de péché est donc mal utilisée selon vous ?

Oui. Certes, le texte du Catéchisme ne les traite pas directement de pécheurs, comme le fait la Déclaration de la Congrégation vaticane, mais il évoque des dépravations, tout en qualifiant leurs actes sexuels d'intrinsèquement désordonnés. Ce sont autant de termes qui résonnent comme une condamnation morale. Or, pour commettre un péché, il faut une matière grave, en pleine connaissance et volonté de faire le mal. Ce n'est pas du tout le cas dans leurs alliances conjugales.

Le Vatican ne souhaite pas que s'instaure une analogie entre la bénédiction de couples homo-

sexuels et le mariage religieux de personnes hétérosexuelles. Que pensez-vous de cet argument ?

Je le nuancerais, car il y a différence et ressemblance. Le couple majoritaire "homme-femme" ouvert au don naturel de la vie se conclut chez les catholiques par un sacrement qui comporte une bénédiction imprégnée de l'amour divin. Quand des couples homosexuels croyants manifestent un authentique engagement d'amour mutuel ouvert aux autres, ils désirent eux aussi vivre l'Évangile et l'amitié du Christ. S'il ne s'agit pas pour eux du sacrement qui fonde la cellule familiale initiale, leur démarche vers Dieu doit également être reconnue et exaucée dans la prière. Les personnes homosexuelles conscientes qu'une bénédiction lors de leur union n'est pas synonyme de sacrement sont blessées lorsqu'on refuse de les bénir dans leur amour réciproque. Au lieu d'être de la sorte pénalisés, ces chrétiens méritent considération, respect et admiration. De même que les non-croyants en pareille situation.

À titre personnel, souhaitez-vous que l'Église puisse marier les personnes homosexuelles, comme les personnes hétérosexuelles ?

Non, au vu de la distinction entre ces deux réalités humaines. Mais, à leur égard, des progrès sont attendus de la part de toutes les confessions chrétiennes. Du côté catholique, nos évêques osent avancer. À propos des prières qualifiées de bénédiction, je suis heureux de cheminer avec mes frères et sœurs LGBT, en donnant à ce terme "bénir" toute sa plénitude originelle : "bien-dire", bien exprimer en priant avec eux leur joie et leur confiance en Dieu. Vivre ce temps fort avec la famille, les amis, les paroissiens est un bonheur d'autant plus grand que la célébration s'effectue dans un lieu de culte, en les entourant de notre affection. Car ce sont des "croyants à part entière".

→ (*) Communauté du Christ Libérateur qui rassemble de nombreux chrétiens LGBT en Belgique.